



## **A fin mai 2021, les dépôts de dossiers de surendettement restent en recul de 17 % par rapport aux cinq premiers mois 2019**

Les données collectées par la Banque de France sur le mois de mai s'inscrivent dans la continuité des mois précédents. Ainsi, les dépôts de dossiers de surendettement restent sensiblement inférieurs à ceux enregistrés sur les cinq premiers mois de 2019, année retenue comme référence compte tenu du caractère très atypique de l'année 2020.

L'analyse de la typologie des dossiers déposés au cours des derniers trimestres fait apparaître une légère augmentation de la proportion des personnes âgées de 18 à 34 ans parmi les débiteurs et une faible progression du chômage parmi les causes de surendettement.

Le nombre de désignations de droit au compte bancaire reste à un niveau bas. De même, le nombre de personnes nouvellement inscrites sur les fichiers d'incidents (chèques, cartes et crédit) s'inscrit en fort repli par rapport à 2019.

Le nombre de personnes informées ou accompagnées par la Banque de France au travers de ses différents canaux d'accès (guichet, téléphone, écrit, [site internet](#)) sur un sujet d'inclusion financière (surendettement, droit au compte, fichiers d'incidents, moyens de paiement, informations générales sur les dispositifs de plafonnement des frais bancaires, le micro-crédit ou la réglementation et les pratiques bancaires), poursuit sa progression depuis le début de l'année.

## ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

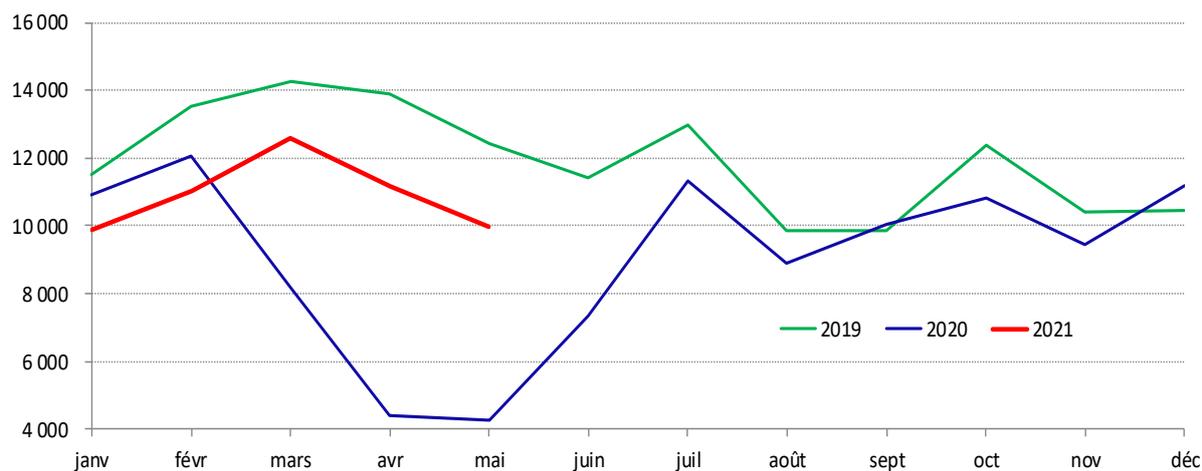
### 1. Dépôts de dossiers de surendettement

	Avril 2021	Mai 2021 *	Cumul 2019 (à fin mai)	Cumul 2020 (à fin mai)	Cumul 2021 * (à fin mai)	Évolution cumul 2021/2019
Dossiers déposés	11 183	9 963	65 667	39 744	54 666	-16,8%

\* Données provisoires

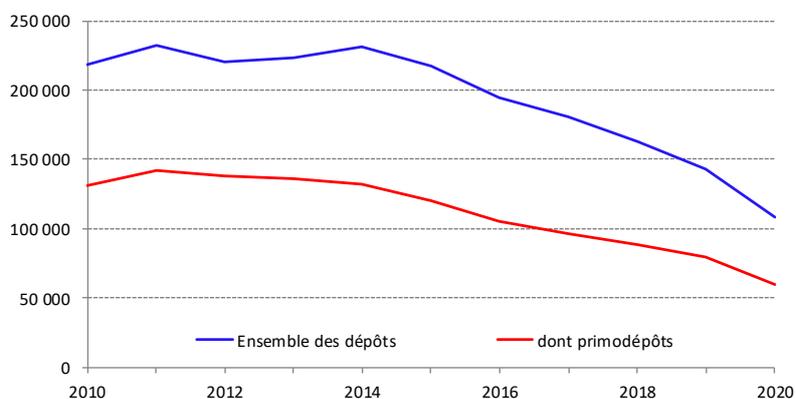
#### Évolution mensuelle des dépôts de dossiers depuis janvier 2019

(en unités)



#### Situations de surendettement soumises aux commissions – données annuelles 2010-2020

(en unités)



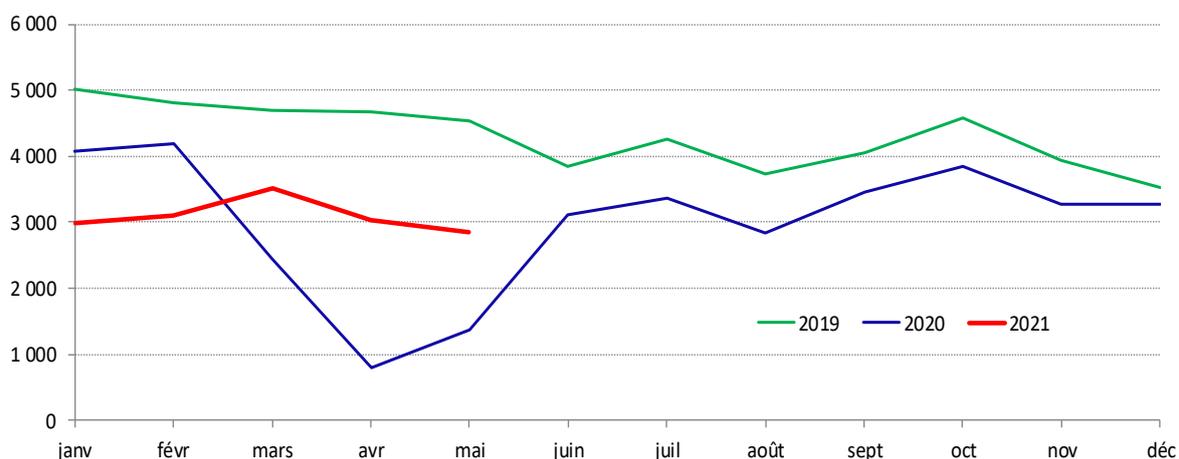
→ Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles [ici](#)

## 2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

	Avril 2021	Mai 2021 *	Cumul 2019 (à fin mai)	Cumul 2020 (à fin mai)	Cumul 2021 * (à fin mai)	Évolution cumul 2021/2019
Nombre de désignations de banque pour l'ouverture d'un compte dans le cadre de la procédure de droit au compte	3 040	2 857	23 720	12 877	15 488	-34,7%

### Évolution mensuelle des désignations depuis janvier 2019

(en unités)



→ Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#)

## 3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

### Le FCC et le FICP

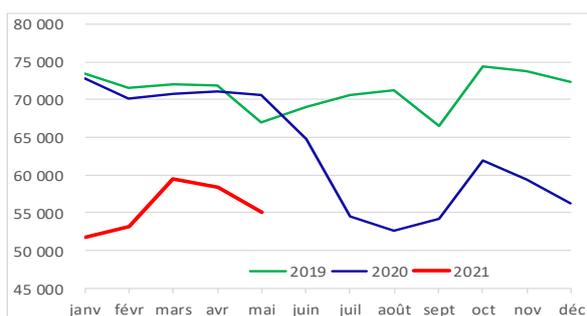
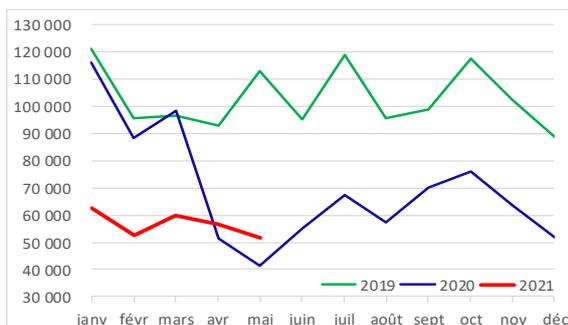
Le fichier central des chèques (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que celles s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt du dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

### Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC

(en unités)

	Avril 2021	Mai 2021 *	Cumul 2019 (à fin mai)	Cumul 2020 (à fin mai)	Cumul 2021 * (à fin mai)	Évolution cumul 2021/2019
<b>Inscriptions au FICP</b>	<b>58 313</b>	<b>55 128</b>	<b>356 162</b>	<b>355 360</b>	<b>277 853</b>	<b>-22,0%</b>
dont inscriptions pour incidents de paiement	48 784	46 776	ND	286 610	225 432	ND
<b>Inscriptions au FCC</b>	<b>56 495</b>	<b>51 808</b>	<b>518 740</b>	<b>395 655</b>	<b>283 485</b>	<b>-45,4%</b>
dont inscriptions pour incidents sur chèque	49 239	45 303	ND	343 267	243 911	ND
dont inscriptions pour retrait de carte bancaire	7 091	6 285	ND	45 799	37 510	ND

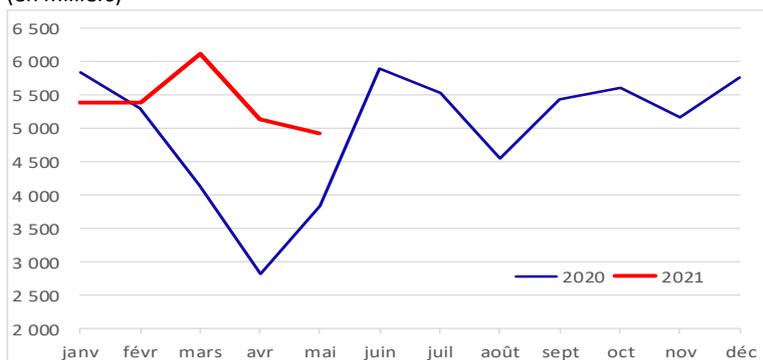
**FICP – flux mensuels d'inscriptions de personnes**

**FCC – flux mensuels d'inscriptions de personnes**

**Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers**

(Consultations en milliers)

	Avril 2021	Mai 2021 *	Cumul 2019 (à fin mai)	Cumul 2020 (à fin mai)	Cumul 2021 * (à fin mai)	Évolution cumul 2021/2019
<b>Consultations obligatoires du FICP</b>						
dont consultations crédits à la consommation	5 148	4 922	ND	21 945	26 974	ND
dont consultations crédits immobiliers	852	731	ND	4 609	3 883	ND

**FICP - Consultations mensuelles dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation**

(en milliers)


 → Informations sur les fichiers d'incidents [ici](#)
**4. Nombre de personnes informées ou accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière**

	Avril 2021	Mai 2021 *	Cumul 2019 (à fin mai)	Cumul 2020 (à fin mai)	Cumul 2021 * (à fin mai)	Évolution cumul 2021/2019
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	107 658	98 678	510 110	442 992	559 459	9,7%
Nombre de visiteurs uniques quotidiens sur l'espace particuliers du site internet de la Banque de France	145 827	131 915	607 698	602 281	762 627	25,5%

 Espace particuliers : <https://particuliers.banque-france.fr/>

 → Informations sur l'inclusion financière [ici](#)

## ANNEXE - Éléments de typologie sur le surendettement

### Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021*	2020
<b>Dossiers recevables</b>	31 746	19 467	24 544	29 428	28 850	105 184
Dont dossiers suivis par un travailleur social	49,5	43,8	48,2	48,1	48,0	47,8
<b>Cause du surendettement</b>						
Licenciement/chômage	22,8	22,7	23,7	23,7	24,1	23,2
Maladie/ accident/invalidité	15,6	15,3	15,0	14,6	14,3	15,2
Séparation/divorce	15,6	15,5	14,4	14,7	14,4	15,1
décès d'un membre de la cellule familiale	3,2	3,3	3,4	3,0	3,0	3,2
Baisse des ressources	22,5	22,3	22,5	22,6	22,8	22,5
Autres	20,2	20,9	21,0	21,4	21,4	20,9

\* Données provisoires

Source : Banque de France.

### Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs).

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021*	2020
<b>Répartition par sexe</b>						
Hommes	46,1	46,2	46,0	46,4	46,8	46,2
Femmes	53,9	53,8	54,0	53,6	53,2	53,8
<b>Répartition par âge</b>						
De 18 à 34 ans	18,7	18,7	18,9	20,2	21,3	19,2
De 35 à 54 ans	49,0	49,8	49,0	49,3	48,8	49,2
55 ans et plus	32,2	31,6	32,1	30,5	29,8	31,6

\* Données provisoires

Source : Banque de France.

### Situation au regard du logement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021*	2020
Locataires	74,6	73,5	75,1	74,1	74,0	74,4
Propriétaires et propriétaires accédants	11,3	12,6	10,9	11,2	10,8	11,4
Hébergés et occupants à titre gratuit	14,1	13,9	14,0	14,6	15,1	14,2

\* Données provisoires

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

**Niveau de vie des ménages surendettés***(en % du nombre de situations de surendettement recevables)*

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021*	2020
Ressources (R) < seuil de pauvreté	51,4	48,7	52,1	50,3	51,3	50,8
Seuil de pauvreté ≤ R < revenu médian	39,7	41,1	39,2	40,2	39,6	40,0
R ≥ revenu médian	8,9	10,3	8,7	9,4	9,1	9,2

\* Données provisoires

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ;

Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté monétaire et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 063 et 1 771 euros.

Source : Banque de France.

**Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables***(en part des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)*

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021*	2020
Dettes immobilières	14,4	16,3	13,6	14,1	15,6	14,5
Dettes à la consommation	74,6	76,2	74,1	73,6	73,8	74,5
Autres dettes	92,4	91,0	91,3	91,9	91,8	91,7

\* Données provisoires

Note : Les autres dettes sont composées des dettes de charges courantes, des autres dettes financières et autres dettes.

Source : Banque de France.

→ Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages [ici](#)